



## Rapport ESG 2022: prêts pour un avenir durable

29-06-2023

ImmoFonds Asset Management AG a publié son rapport ESG 2022. Les véhicules de placement IMMOFONDS et IMMOFONDS suburban sont préparés à un avenir durable avec un engagement considérable. Les progrès sont mesurés à l'aide d'indicateurs nouvellement collectés. La responsabilité pour les questions ESG est ancrée à tous les niveaux de l'organisation.

Zurich, le 29 juin 2023 – Gestionnaire de l'un des plus importants et des plus anciens fonds immobiliers de Suisse, ImmoFonds Asset Management AG accorde depuis toujours une attention toute particulière au fait que ses actions s'inscrivent dans la durée. Cette attitude de base façonne depuis 1955 notre conception de la gestion responsable. Elle s'applique aussi bien à l'IMMOFONDS qu'à l'IMMOFONDS suburban que nous avons lancé en 2021. Gabriela Theus, Directrice, explique: «Nous sommes convaincus que les activités immobilières tournées vers l'avenir seront marquées par les différents aspects de la durabilité.» L'objectif global de zéro émission nette d'ici 2045 est en bonne voie: actuellement, le portefeuille est déjà alimenté à près de 30% par de la chaleur renouvelable. Conformément à notre devise «Les espaces de vie de caractère permettent de générer des rendements», le rapport se concentre sur cinq thèmes: la valeur ajoutée de l'ESG dans la gestion du portefeuille, l'aménagement naturel des espaces extérieurs à Wetzikon, la création d'un plus grand nombre de logements dans le



parc immobilier existant de Zurich, la planification du site Wankdorfcity 3 à Berne selon le principe de la ville éponge et le facteur de réussite que sont les collaborateurs. Une gestionnaire de portefeuille, deux architectes paysagistes et des locataires récemment installés décrivent comment ils vivent et participent à l'engagement d'ImmoFonds Asset Management AG en faveur d'une plus grande durabilité. Avec son rapport ESG 2022, ImmoFonds Asset Management AG adapte son reporting à l'année civile et fait ainsi rapidement suite au rapport sur la durabilité de l'exercice 2021/2022 paru en septembre 2022. Pour la première fois, le rapport présente des indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés pour chacun des quatre domaines ESG «création de valeur et gestion des affaires», «immobilier», «environnement» et «acteurs et société». La responsabilité pour les questions ESG a été ancrée à tous les niveaux de l'organisation, du conseil d'administration à une taskforce opérationnelle. Un poste ESG a même été créé afin de piloter les initiatives en lien avec la durabilité.

L'intégralité du rapport ESG 2022 est disponible sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch) et sur [www.immofonds/esg](http://www.immofonds/esg).